

République Française

Département

des Ardennes

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Château-Porcien

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 008-210800983-20240215-20240201-DE



Séance du 15/02/2024

- Nombre de membres présents : 13
- Nombre de membres représentés : 1
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 14 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 12/02/2024
Date d'affichage : 12/02/2024

Objet de la délibération : **2024-02-01** **Réduction du nombre d'adjoint**

Présents : M. Didier SIMON, Mme Marie-Chantal CORNET, Mr Ghislain BRIQUET, Mme Monique POURU, Mme Ariane SAULNIER, Mme Céline ARTICLAUT, Mme Nadine BOJANEK, Mme Sophie HEDOIN, M. Jean-Pierre COUTTIN, M. Laurent PERONNET, Mme Nelly MARCHAND, M. Jean-Luc LEGROUX, Mme Françoise MAILLOT, Mr Fleiter Cédric

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON,

Secrétaire de séance : Mr Pascal BALLAN

Le 15 février 2024 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 février 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 et L 2122-8

Vu la délibération du 23 mai 2020 élisant M. Didier SIMON, maire de Château-Porcien

Vu la délibération du 23 mai 2020 élisant les adjoints au Maire.

Vu la démission de ses fonctions d'adjoint au Maire présentée par M. Pascal BALLAN à M. le Maire, et acceptée par lui ainsi que par Monsieur le Préfet des Ardennes en date du 7 février 2024.

Considérant que suite à la démission de M. Pascal BALLAN, M. le Maire demande au conseil municipal la suppression d'un poste d'adjoint

Le conseil municipal approuve la suppression d'un poste d'adjoint au maire et la réduction du nombre d'adjoints au maire, ainsi porté à deux.

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 14

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le



ID : 008-210800983-20240215-20240201-DE

